



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir

# Syndicat des Indépendants

Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Petites Entreprises

**COPIE**

SENAT  
A l'attention de Daniel RAOUL  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

Lyon, le 05 juin 2012

**Monsieur le Sénateur,**

Le Syndicat des Indépendants, représentant 25.000 adhérents directs, artisans, commerçants, et Très Petites Entreprises, vous contacte par la présente afin de vous alerter sur les mesures à prendre d'urgence en vue de dynamiser l'activité de ces 2,5 millions d'entités économiques représentant 98% des entreprises en nombre et 32% de l'emploi salarié et non salarié de notre pays.

Nous sommes les témoins directs de la détresse de chefs d'entreprise qui estiment que leurs préoccupations sont insuffisamment prises en compte par les pouvoirs publics, quand bien même leur poids économique les rend incontournables dans une optique de soutien à l'emploi et à la croissance.

Les échanges entretenus depuis bientôt une année par nos services avec les personnes en charge des TPE au sein du PS et de l'équipe de campagne de François Hollande, nous ont permis de constater un intérêt marqué pour le tissu artisanal et commercial, et plus largement pour les petites entreprises.

Cet élément de fond est selon nous porteur d'espoir dans la prise en compte des spécificités de ces structures.

Mon objectif, sur la base des informations concrètes issues du vécu des 25.000 adhérents du SDI, est de solliciter votre appui dans la mise en œuvre rapide de propositions visant à donner un signal fort de l'identification et du traitement des problématiques des professionnels indépendants, propositions dont un certain nombre ont su retenir l'attention de Président de la République.

Dans le cadre d'un sondage réalisé auprès de ses adhérents, le SDI avait démontré dès le mois de mai 2010 que la problématique la plus importante des TPE à l'égard de leurs partenaires bancaires n'était pas l'accès à l'investissement (7%) mais les frais bancaires (65%). En septembre de la même année, nous démontrions que, pour 88% des TPE, la politique bancaire de restriction d'accès au crédit de trésorerie était une pratique délibérée visant à privilégier les frais et agios, nettement plus rémunérateurs pour le système bancaire. Ainsi, il ressort de notre sondage de janvier 2012 que 41% des TPE ayant sollicité un crédit de trésorerie sur les 6 mois

précédents se sont vues opposer un refus de la part de leur banque, taux en forte évolution comparé à celui de septembre 2010 (34,6%).

Il est impératif de définir des modalités d'accès aux micro-crédits de trésorerie pour les TPE. Les mesures mises en place par le passé, efficaces pour les PME, se sont révélées inadaptées aux TPE.

Concernant l'emploi, à l'appui de deux sondages réalisés par le SDI auprès de ses adhérents aux mois de Mars et Mai 2011, nos services ont démontré que les professionnels indépendants sont loin de n'avoir pour seul frein à l'embauche que la problématique des charges. En effet, si cette dernière est majoritairement évoquée au sein des entreprises jusqu'à 5 salariés, elle entre largement en compétition avec celles de la formation et de la pénurie de candidats pour les structures de taille supérieure. Les politiques de l'emploi doivent tenir compte de ces éléments pour rationaliser la dépense publique. Par ailleurs, contrairement à certaines conclusions de la Mission commune d'information sur Pôle Emploi menée par le Sénat en juillet 2011, notre sondage de Mai 2011 démontre l'inadéquation en l'état des structures de Pôle Emploi aux attentes des TPE, en termes de ciblage des profils de postes, d'intégration et de formation des personnels ou encore d'information auprès des chefs d'entreprise.

Il est primordial de s'appuyer sur les 2,5 millions de TPE pour dynamiser l'emploi, au travers d'une approche particulière liée à la taille et aux modalités de fonctionnement de ces structures.

C'est pourquoi, au nom des adhérents du SDI, j'ai l'honneur de vous solliciter en vue d'un entretien constructif sur l'avenir et la place de la TPE dans notre économie, à la lumière des informations dont nous disposons et des propositions qui en découlent.

Je me rendrai personnellement disponible, ou détacherai notre délégué général en cas d'empêchement, afin que notre entretien puisse se dérouler sous les meilleurs délais.

Dans l'attente de connaître vos disponibilités, je vous prie de croire, **Monsieur le Sénateur**, en l'assurance de ma parfaite considération.

**Le Secrétaire Général**  
**Marc SANCHEZ**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sanchez', with a large, stylized flourish underneath.